

Lurelu



Le patrimoine vivant : de bottines et de babines

Isabelle Crépeau

Volume 40, Number 1, Spring–Summer 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/85470ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (print)

1923-2330 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Crépeau, I. (2017). Le patrimoine vivant : de bottines et de babines. *Lurelu*, 40(1), 89–90.



Le patrimoine vivant : de bottines et de babines

Isabelle Crépeau

«Nous sommes des milliers à nous conter des histoires hors du temps, à suivre le calleur, à vivre le patrimoine vivant. Des centaines de milliers dans toutes les régions du Québec. Nous sommes des millions de toutes origines à souhaiter pour le Québec de demain de riches traditions orales qui pétrissent de fierté le territoire. À souhaiter des rencontres autour de pratiques transmises de génération en génération, remodelées par les gens d'aujourd'hui puis léguées à nouveau aux suivants en toute liberté. Des traditions qui rendent possible un échange culturel foisonnant dans le concert rythmé des Nations, incluant les Premières; concept qui résonne dans tout un chacun.» (Extrait du *Manifeste du Patrimoine vivant*, été 2016.)

Dans le cadre du renouvellement de la Politique culturelle du gouvernement du Québec, tout le milieu se mobilise, réfléchit et se rassemble pour faire reconnaître le patrimoine immatériel, mais aussi pour se doter de moyens d'action afin de contribuer à son développement et de soutenir les essentielles activités de création, d'animation, de production, de promotion, de diffusion, de formation, de recherche et de conservation. Car, pour les acteurs du milieu, la sauvegarde de cette richesse culturelle reste en jeu.

Vous avez peut-être remarqué ce petit carré de feutre bleu garni d'un brin de laine orangé épinglé au col de plusieurs passionnés de mémoire vivante l'automne dernier... C'était une façon de montrer leur appui à la cause du patrimoine vivant.

La semelle

Le conte de tradition orale est l'une des nombreuses disciplines qui appartiennent au large éventail des traditions vivantes. Ces dernières années, la notion de patrimoine immatériel («patrimoine vivant», au Québec) a remplacé et englobé les appellations «folklore» ou «arts et traditions populaires». À la fois traditionnel et contemporain, le patrimoine immatériel désigne les traditions

et pratiques culturelles transmises de bouche à oreille et par observation et imitation, entre les générations.

La notion a été mise en avant par l'UNESCO qui adopte, en 2003, la Convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Le texte de la Convention considère dans son préambule «le rôle inestimable du patrimoine culturel immatériel comme facteur de rapprochement, d'échange et de compréhension entre les êtres humains» et spécifie «la nécessité de faire davantage prendre conscience, en particulier parmi les jeunes générations, de l'importance du patrimoine culturel immatériel et de sa sauvegarde».

Inspiré par la Convention de l'UNESCO, le gouvernement du Québec a intégré en 2012 le concept à sa Loi sur le patrimoine culturel. C'est le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) qui rassemble, représente, défend et soutient les organismes et individus intéressés par les arts et les cultures traditionnels.

Une soixantaine d'organismes ainsi que des artistes, artisans, des passionnés et des porteurs de traditions sont rassemblés au sein du CQPV, reconnu depuis 1993. Organisation conseil auprès de l'UNESCO, le Conseil offre aussi un programme de formation en patrimoine vivant, en partenariat avec Emploi-Québec et Compétence Culture. Il réalise et soutient plusieurs projets, des conférences et des consultations.

Dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle au Québec, l'organisme a été amené à faire valoir sa vision dans un pertinent mémoire, *Patrimoine immatériel et État québécois : joindre le geste à la parole*.

Mais si la notion de patrimoine immatériel est désormais reconnue, les moyens pour le protéger et le valoriser restent minces. Affirmant que la loi entrée en vigueur en 2012 n'avait eu aucun impact significatif sur la sauvegarde et le développement du patrimoine vivant, le mémoire du CQPV précisait : «L'ensemble des maigres fonds à l'échelle

nationale qui existaient pour du fonctionnement ou pour des projets en patrimoine immatériel depuis plus de 20 ans ont été coupés en 2015-2016 [...] ou ont été transférés vers des instances sans obligation réelle envers ce secteur. Le patrimoine immatériel est ainsi devenu un secteur d'intervention nationale sans intervention nationale.»

Tape à la galette

Malgré tout, grâce surtout à la fougue des gens de passion qui le constitue, le milieu est vivant et effervescent, pluriel, étonnamment jeune et dynamique. Outre le conte, les disciplines du patrimoine immatériel comprennent notamment la danse et la musique traditionnelles, les arts de la veillée comme le *call*, la podorythmie, mais aussi les traditions culinaires, les arts populaires, les rituels, les fêtes, les jeux et célébrations populaires et plusieurs savoir-faire artisanaux, comme le fléché, l'herboristerie, les techniques d'agriculture traditionnelle et, bien sûr, toutes les riches traditions des Premières Nations et celles apportées par les nouveaux arrivants. Le spectre est large. Parmi la soixantaine d'organismes membres du CQPV, on retrouve des associations d'artisans et d'artistes, de nombreux festivals consacrés aux arts traditionnels, des centres culturels dédiés au patrimoine dans plusieurs régions, des écoles et des camps spécialisés, des associations de loisirs folkloriques, des troupes, des compagnies et des ensembles, des musées et des sociétés historiques...

Soutenu par le ministère de la Culture et des Communications, Antoine Gauthier (directeur général depuis 2009) a réalisé pour le CQPV, en 2012, un portrait de la situation du patrimoine vivant au Québec (mis à jour en 2015) : *État des lieux du patrimoine immatériel, les traditions du Québec en chiffres*. L'étude évalue le rayonnement des activités en patrimoine vivant à un million de participants par année et cinq millions de personnes touchées indirectement. Une



simple promenade sur les réseaux sociaux permet de constater le foisonnement mais aussi la variété de propositions culturelles associée au patrimoine vivant.

Le budget total de ces organismes n'est pourtant estimé qu'à 10 millions de dollars, dont plus de la moitié en budget autonome et privé. Cinquante-huit pour cent des corporations évaluées offrent des activités de formation, mais l'étude souligne que «seule une très petite portion de cette offre de formation s'inscrit dans un cadre reconnu et/ou crédité via le cursus scolaire sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, ou même dans un contexte parascolaire» (p. 22).

Des pieds et des mains

Parmi les organismes membres du CPVQ, plusieurs se consacrent plus spécifiquement à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine vivant. Parmi eux, notons le Centre Mnémo, à Drummondville, qui remplit une mission de conservation, de diffusion et de mise en valeur en danse et musique traditionnelle au Québec. En plus des archives qu'il héberge (près de six-mille pièces), le Centre publie le *Guide Mnémo*, qui répertorie l'ensemble des intervenants en patrimoine vivant. La dernière édition papier du *Guide* date de 2012-2013, puisqu'il est maintenant accessible en ligne. Le Prix Mnémo est remis depuis 2004 à une production jugée remarquable dans le domaine de la documentation ou de la recherche relative à la danse, à la musique, à la chanson et au conte traditionnels des francophones d'Amérique. En 2016, c'est Jean Duval qui a obtenu les honneurs pour ses recherches sur la musique traditionnelle québécoise : www.mnemo.qc.ca.

ÉSTRAD, le Centre de valorisation du patrimoine vivant (CVPV), se consacre depuis plus de trente ans à la mise en valeur du patrimoine vivant. Si, à l'origine, l'organisme s'intéressait d'abord à la danse traditionnelle (*Les danseries du Québec*, 1981), les pré-occupations se sont élargies au fil des ans

à l'ensemble de «l'expression dynamique de l'héritage culturel du Québec» : <http://cvpv.net>.

Le Centre de documentation Marius-Barbeau, à Montréal, créé il y a plus de trente ans par Jimmy Di Genova, fondateur de la troupe de folklore Les Sortilèges, se dédie aussi au patrimoine culturel québécois incluant celui des Premières Nations et de la diversité culturelle. Ce centre possède plus de dix-mille pièces documentaires : www.cdmb.ca.

Dans Lanaudière, le Centre du patrimoine vivant de Lanaudière (CPVL) se consacre à la promotion du patrimoine de la région, en le rendant accessible à l'ensemble de la population. Actions de sensibilisation, ateliers de transmission, travail de collecte et de conservation, mandat de diffusion et de valorisation se complètent d'une préoccupation pour la formation. On leur doit l'initiative la Caravane Trad, une animation itinérante d'initiation à des savoir-faire du patrimoine québécois, qui s'est promenée dans plusieurs écoles de la région : patrimoinevivantlanaudiere.com.

Le CRAPO (Centre régional d'animation du patrimoine oral), dans la même région, est une entreprise culturelle d'économie sociale. Fondé en 2002 par Danielle Martineau, Lisan Hubert et Pierre-Michel Gadoury, le lieu, qui comprend une petite salle de spectacle et un bureau pour la consultation des archives et l'enregistrement, se veut un véritable centre de la culture traditionnelle : craipo.qc.ca.

Le Musée de la mémoire vivante, à Saint-Jean-Port-Joli, dans la région de Chaudière-Appalaches, se consacre aux histoires de vie, aux témoignages sous toutes leurs formes. Depuis la fondation de ce musée, plus de mille-sept-cents

recits de vie et témoignages sur des centaines de sujets ont été consignés à sa collection. Dans le but de favoriser le transfert des connaissances entre les générations, le programme «Musée de la mémoire vivante à l'école» invite les élèves du primaire et du secondaire à l'échelle du Québec à aller à la rencontre de leurs grands-parents pour faire enquête sur un sujet donné : www.memoirevivante.org.



Documents consultés :

- Patrimoine culturel et État québécois*, CQPV, 2016.
État des lieux du patrimoine culturel, 2^e édition, CQPV, 2014.
Plan d'action 2016-2019, CQPV, 2016.
Manifeste du patrimoine vivant, CQPV, 2016.
 Catherine Lalonde, «Patrimoine mondial : La diplomatie plutôt que la sauvegarde du patrimoine immatériel», *Le Devoir*, 2 décembre 2016.
Texte de la Convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, UNESCO, 2003 (www.unesco.org).

